



## Communiqué de presse

Saint-Denis  
Le 21 mai 2013

### Comité Départemental du Centenaire Appel à projets



L'année 2014 marquera le début du cycle du centenaire de la Première Guerre mondiale, qui durera quatre ans. Afin de préparer ce rendez-vous, le Premier ministre a créé un groupement d'intérêt public (GIP), chargé de concevoir et mettre en œuvre un programme commémoratif officiel pour l'année 2014 et dénommé "Mission pour le centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014".

La Mission du centenaire définit les orientations interministérielles du centenaire de la Première Guerre mondiale et organise les six manifestations de référence prévues au cours de l'année 2014 proposées dans le rapport de préfiguration remis au Président de la République en septembre 2011.

Le comité départemental du Centenaire (CDC), relais territorial de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, présidé par le sous-préfet de Saint-Pierre est chargé de promouvoir et de coordonner l'ensemble des projets commémoratifs locaux dans une perspective de créativité culturelle et artistique, d'action pédagogique et de développement économique et touristique.

Certains projets locaux pourront obtenir le **label national « Centenaire »** qui leur permettra de figurer au programme officiel du Centenaire, leur assurant ainsi une visibilité nationale et internationale.

L'obtention du label leur permettra également de solliciter une aide financière de la Mission. Seuls les projets labellisés seront donc éligibles à une telle aide.

Ils devront être ambitieux et cohérents et incarner au moins un des grands enjeux du Centenaire.

Les critères sont les suivants :

- la créativité artistique et culturelle
- le rayonnement international
- le développement économique des territoires
- l'action pédagogique envers les jeunes générations

Les associations qui souhaitent participer à cette commémoration, doivent adresser leurs dossiers de demandes de labellisation, **au plus tard le 28 mai 2013**, à l'adresse suivante :

- Sous-Préfecture  
Cellule Cabinet - Comité départemental du Centenaire  
18 rue Augustin Archambaud - 97410 SAINT-PIERRE

Les imprimés de demande de labellisation figurent sur le site Internet de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale : <http://centenaire.org/fr>

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
[www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)